Mercredi 5 novembre 2025

L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, le maire informe que chaque élu local s'engage à faire connaître avant le débat et le vote, toute possibilité de conflit d'intérêt, que ce soit pour des intérêts personnels ou autres (associations, artisans).

Objet : Sécurisation de l'Avenue Henri Bataille :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune est traversée par la route départementale RD 2113 qui constitue un axe de circulation important reliant Douzens à Fontcouverte. Cette traversée, située au cœur du village, connaît une fréquentation croissante, engendrant des problèmes récurrents de sécurité pour les piétons et pour les riverains.

Face à cette situation, la municipalité souhaite engager un programme de sécurisation de la traversé du bourg, comprenant notamment :

- Création d'un arrêt de bus aux normes
- la mise en place de dispositifs de ralentissement (écluses, mise en place de plates-formes et signalétique adaptée et peinture.

Le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à 118718.50 € HT. La commune sollicitera une participation financière à hauteur de 35% de ce montant soit 41551.47 € HT, au titre de l'aide départementale à la sécurisation des voiries communales, une participation financière à hauteur de 5% de ce montant soit 5935.92 € au titre de l'aide régionale et une participation financière à hauteur de 40% de ce montant, soit 47487.40 € au titre de l'aide de l'Etat.

Le Conseil municipal avec 13 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION

ACCEPTE le projet

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette opération

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter toutes les subventions possibles

Objet : Fonds de concours :

Mr le maire informe au conseil municipal que le troisième fonds de concours a été accepté par la CCRLCM.

Nous allons proposer un 4ème fonds de concours qui aura pour intitulé "Travaux d'amélioration et sécurisation du patrimoine communal" avec mise en place de la fibre sur la maison des associations, rénovation du logement communal n°11 au dessus des écoles, achat de tables et chaises pour la maison des associations, mise en place d'un escalier d'accès au château d'eau, changement du portail de l'aire de jeu pour enfants, mise en place d'une porte sécurisée pour l'accès aux archives sensibles, achat d'une table inox pour la cuisine de la maison des associations 22650.95 euros avec un fond de concours plafonné à 6592.70 euros.

Le conseil municipal

Le conseil municipal, Oui l'exposé de monsieur le Maire avec 13 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS

ACCEPTE de demander le 4ème et dernier fonds de concours pour cette opération

AUTORISE Monsieur le maire ou l'un de ses adjoints à signer tous les documents nécessaires.

Objet :Convention repas :

Monsieur le Maire présente au conseil les nouveaux tarifs de portage des repas pour les écoles. Le repas enfant maternelle liaison froide est à 5.16 euros et le repas enfant primaire liaison froide est à 5.50 euros pour le restaurant scolaire.
Le conseil municipal

Objet : Charges transférées :

Mr le Maire informe le conseil municipal que la réunion des CLECT a eu lieu le lundi 3 novembre à 18h à la CCRLCM. Pour cette année, la somme de 20121 euros.

Objet : Etude pour faire installer des bornes électriques pour les véhicules :

Mr le Maire informe le conseil municipal que deux sociétés l'ont démarché afin d'installer des bornes de recharge électrique pour les véhicules. Il contactera d'autres sociétés au salon des maires à Limoux.

Objet : Achat d'un camion :

Mr le maire informe le conseil municipal que le camion plateau des services techniques présente de graves problèmes. Ce véhicule est ancien (2003) et est de plus en plus coûteux à entretenir. Monsieur le Maire s'est rapproché de Saint Laurent auto pour un crédit agricole ainsi que des garages Renault, Peugeot et Citroen à Lézignan.

Objet : Divers :

- L'appel d'offres du lotissement d'Habitat Audois à Saint Antoine a commencé.
- Le 18 novembre , Mr le maire va signer la vente des 3 logements à Habitat Audois pour la somme de 100000 euros rue Ferdinand Théron
- Projet photovoltaïque : en attente de signature de documents entre le Syaden et Energiter. La commune va se mettre en relation avec la chambre d'agriculture afin d'accélérer le dossier
- Les panneaux lumineux ont été positionnés pour prévenir les voitures lors des sorties de l'école. Une modification va être demandée pour plus de visibilité
- Question posée sur la commission de contrôle des listes électorales : réponse sera donnée au prochain conseil municipal
- A l'initiative de Monsieur le Maire, une demande de forage sur la plaine de l'Alaric va être demandée à la CCRLCM afin de pouvoir irriguer les vignes ou autres cultures sur la commune de Moux. La commune de Fontcouverte a souhaité s'associer au projet.
- Le château d'eau : les travaux de rénovation sont toujours en cours

La séance est levée à 19h30.

LE CONSEIL MUNICIPAL LE MAIRE